Association du Personnel Hospitalier de Villefranche de Rouergue

Les membres du bureau se sont réunis le mercredi 12 avril à 18 heures.

Etaient présents

Alain Valade
Karine Batejat
Mathieu Nys
Martine Neves
Maryse Rouzies
Josiane Couzi
Marielle Murat
Bernard Moles
Nicole Miramont
Sam Jones
Celine Jones Rebois

Etaient excuses

Jacques Nespoulous
Dominique Pourcel
Chantal Arjac
Maryline Dejoux
Martine Gaubert
Damien Ser
Evelyne Mouly

Bilan du carnaval :

Dépenses : 4852€

Recettes : 3163€, 210 adhérents et 10 non adhérents + 7 annulations justifiées.

1718€ à la charge de l'APH.

La paella a été moins appréciée que dans le passé, pas assez garnie semble-t-il, à voir par quoi la remplacer.

Nous restons dans le même esprit :

- Apéro dinatoire qui fait office d'entrée de par sa générosité de choix et de quantité
- Plat principal
- Dessert : nous envisageons de faire faire à la cuisine de l'hôpital des tartelettes poire chocolat à la place des tartelettes aux pommes.

Les tâches de chacun seront à définir et à respecter (qui fait quoi)

Entrées	Bar
Gestion chorégraphies	Lot surprise
Photos et vidéos des groupes….	

Les chorégraphies commenceront au plus tard à 22h30, privilégier les services techniques (pharmacie, bio, technique, stérilisation, admission…) pour laisser le temps aux services de soins qui finissent plus tard.

Le lot surprise sera tiré au milieu des chorégraphies pour que tout le monde puisse apprécier sa découverte.

C'est le DJ qui gère les chorégraphies.

Il sera ajouté sur la feuille des inscriptions à la soirée de carnaval que le ticket doit être gardé pour le tirage du lot surprise car celui-ci concerne seulement les personnes présentes à la soirée et n'a rien à voir avec les tickets de tombola.

Le ticket d'entrée se compose en 3 parties

1. La souche
2. Le ticket repas
3. Le tirage du lot surprise

Le tirage de la tombola est différé dans les 15 jours qui suivent la soirée.

La limite de réservation se fera au plus tard le lundi de la semaine précédente.

Tombola :

Dépenses : 1370€ achat lot plus impression tickets et 200€ pour la soirée du tirage

Recettes : 2586€ d'où un bénéfice d'environ 1000€.

Foot : (Fred F)

Il est prévu le 2 juin au stade du Teulel. L'APH prend en charge l'inscription el les repas pour ses équipes.

Concours de pétanque : (gérés par Mathieu Nys)

J'ai demandé à chaque référent de service de mener l'enquête auprès de leurs collègues pour savoir s'ils y auraient des intéressés à ce concours. J'attends les retours !

Possibilité de le faire en hiver (boulodrome) ou l'été (terrains de villages).

La date du concours est fixée au 10 juin, l'après midi dès 13H30 à la salle des fêtes de la Rouquette suivi d'un repas convivial.

Déroulement :

- ✔ Inscription gratuite pour les adhérents, conjoints et enfants.
- ✔ Concours à la mêlée avec changement de partenaires à chaque partie. Organisation de (4 ou 5 parties) et faire un comptage de points individuels. Faire le comptage de points par services avec un même nombre de joueurs.
- ✔ 1 lot pour les 3 meilleurs et 1 coupe au meilleur joueur et meilleur service.
- ✔ Petite restauration, grillade (Bernard M) et salade riz ou autre (Leclerc). Voir la possibilité de faire venir un food-truck.

Vide grenier : (Chantal A et Samuel J)

Date prévue le 24 septembre. Demander l'autorisation à la direction et éventuellement à la mairie.

Il sera dans le parking du personnel de l'autre côté de la route en face les urgences. Gratuit pour les adhérents dans la limite de deux places de parking, les supplémentaires sont au prix de 5€. En fonction du nombre de participants et la place qu'il reste il sera ouvert aux non adhérents à 5€ la place.

Divers :

- Améliorer la communication de l'APH et diffuser les nouvelles fonctionnalités du site.
- Diffuser les plaquettes de l'APH avec les bulletins de paie et intranet de l'hôpital.
- Vente de parfums Beauty Success pour la fête des mères en préparation (Josiane C)
- Vente de chocolats Lindt (Mathieu, Nicole, Martine)
- Vente Pradel aura lieu courant mai.
- Vente de vin cave du Viaur en mai (Karine).
- Contact avec la cave du Viaur pour le repas en octobre à st André de Najac.

- 25 juin sortie moto (Gilles B)
- Faire un planning annuel des ventes ou événements proposés de façon régulière sur l'année (Josiane se propose de le faire)
- Enercoa : Le bureau décide d'investir 20 actions à 100 €l'unité dans la coopérative ENERCOA (Énergie Coopérative Ouest Aveyron (Alain)
- Prise de RDV avec le directeur Mr Granowski pour le 10 mai :
    1. Faire le point sur la redevance des machines à boissons
    2. Demande autorisation machines à boissons
    3. Autorisation emprunt parking des urgences
    4. Autorisation de diffuser une plaquette de communication de l'APH aux salariés via la fiche de paie et intranet.

Le bureau